



HAL
open science

Les énoncés concessifs en finnois : hypothèse sur le passage du virtuel au réel

Outi Duvallon, Rea Peltola

► **To cite this version:**

Outi Duvallon, Rea Peltola. Les énoncés concessifs en finnois : hypothèse sur le passage du virtuel au réel. 26e colloque de l'association CerLiCO, Jun 2012, Bordeaux, France. pp.207-226. hal-01103049

HAL Id: hal-01103049

<https://hal.science/hal-01103049>

Submitted on 13 Jan 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les énoncés concessifs en finnois : hypothèse sur le passage du virtuel au réel¹

Résumé

Cet article examine l'emploi des modes verbaux dans les énoncés concessifs en finnois et le développement de la fonction concessive de *vaikka* (« bien que »), élément polycatégoriel connaissant aussi des emplois particuliers. Les définitions habituelles de la relation concessive soulignent le caractère réel des procès exprimés par les phrases complexes concessives. Or, les énoncés en *vaikka* peuvent avoir leur verbe non seulement à l'indicatif, mais aussi au conditionnel, mode de l'irréel, ou au jussif, mode du virtuel. Les auteurs estiment que la relation concessive interpropositionnelle tire son origine de la permissivité exprimée par le jussif, associée à un constructeur d'espace d'alternatives. La description de l'émergence de la conjonction concessive et de la diversification des valeurs modales des énoncés concessifs est précédée d'un aperçu sur les emplois particuliers de *vaikka*.

Introduction

Cet article traite de l'expression de la concession en finnois. Par concession, nous entendons ici une relation interpropositionnelle dans laquelle la notion de conflit (cf. Culioli 1999 : 178) joue un rôle particulier : il s'agit, pour le locuteur, de mettre en scène deux procès tout en impliquant que cette coexistence contraste avec l'attente (cf. Rudolph 1996 : 26-32 ; Morel 1996 : 7 ; Ranger 1998 : 24). Une phrase complexe concessive est illustrée par l'exemple (1) où deux propositions sont reliées par la conjonction *vaikka* « malgré le fait que » :

(1)

Peli pelattiin, **vaikka** satoi lunta laakana ja (...)
match jouer-PRET-PAS VAIKKA tomber-PRET-3 neige-PAR horizontal-ESS et
« Le match a été joué **malgré le fait qu'**il neigeait en abondance et (...) »

(Site internet d'un club de sport)

La littérature sur la relation concessive aussi bien anglo-saxonne que finnoise (par ex. König 1986 ; ISK 2004 : § 1139 ; Kauppinen 2006) souligne le caractère réel des états de choses exprimés : le locuteur est censé s'engager sur la valeur de vérité non seulement de l'énoncé asserté mais aussi celle de l'énoncé concédé, ce qui se voit dans l'emploi du mode indicatif dans les deux parties de la phrase complexe (voir l'ex. (1) avec les verbes au prétérit exprimant des procès réalisés).

Cependant, les énoncés finnois en *vaikka* peuvent contenir aussi des modes de l'irréel et du virtuel, comme le conditionnel, marqué par le suffixe *-isi-* (ex. 2), et le jussif, marqué par *-kOO(n/t)* (ex. 3) :

(2)

Pelit pelataan, **vaikka** sata-isi.
match-PL jouer-PAS VAIKKA pleuvoir-COND-3
« Les matchs seront joués **même s'il pleut.** » (Site internet d'un club de football)

¹ Nous remercions Catherine Filippi-Deswelle et Eva Havu pour leur relecture attentive et pour leurs commentaires.

(3)

- 1 L1 : kuolooko se [käärme] heti.
« est-ce qu'elle [la vipère] meurt sur le coup ? »
- 2 L2 : no ei se iha tarkkaa kuole **vaik** sem päänkii *hienontak-koo*
PEN NEG-3 3SG tout à fait mourir *VAIKKA* 3SG-GEN tête-GEN-ADD écraser-JUSS²
« eh ben non, pas tout à fait **bien qu'on lui écrase la tête** »
- 3 ni sannoot et se ellää auringo laskuu ast viel
« ben ils disent qu'elle vit encore jusqu'au coucher du soleil » (LaX, Nuijamaa)

Dans cet article, nous nous posons la question de savoir comment situer l'emploi de ces modes non indicatifs par rapport à la définition habituelle de la relation concessive. Afin d'y répondre, nous examinerons le rôle que les modes verbaux ont joué dans le développement de la conjonction *vaikka*, qui est le subordonnant concessif principal du finnois standard moderne.

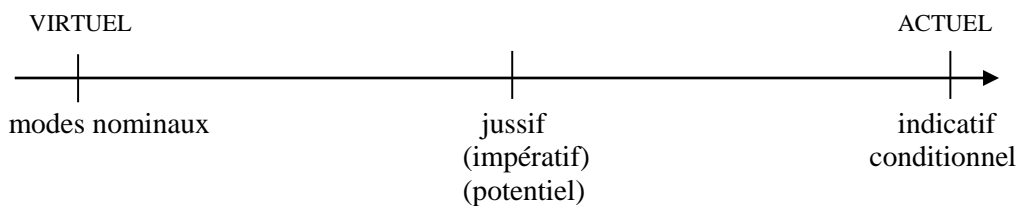
D'après les travaux de König portant sur les marqueurs concessifs dans nombre de langues, les énoncés conditionnels concessifs (de type de l'ex. (2)) seraient une source importante pour le développement des constructions concessives proprement dites (voir par ex. König 1986 : 154). Le réel ne serait alors pas forcément le point de départ sémantique dans l'évolution des énoncés concessifs, mais plutôt l'irréel.

L'idée que nous avancerons dans cet article est que l'opposition entre *réel* et *irréel* n'est pas un trait originel dans les énoncés concessifs en *vaikka*. Notre but est de démontrer que l'origine de la valeur concessive de ces constructions réside dans les énoncés permissifs qui ont leur verbe au mode *jussif*.

Si l'on considère les modes verbaux du point de vue de leur capacité d'ancrer le procès par rapport à la réalité du locuteur, le jussif se distingue aussi bien de l'indicatif que du conditionnel : il permet d'exprimer le procès sans lien temporel ou modal avec le moment de l'énonciation (cf. l'analyse du subjonctif français par Gosselin 2005 : 94-96), c'est-à-dire à l'état *virtuel* pour emprunter le terme de Guillaume (1929). Nous illustrons l'organisation des modes verbaux finnois avec une version simplifiée de l'axe chronogénétique de Guillaume :

(4)

Les modes verbaux finnois sur l'axe chronogénétique (cf. Guillaume 1929).



Selon notre hypothèse, les énoncés concessifs finnois en *vaikka* ont connu une évolution où il s'est agi de passer de la présentation virtuelle du procès au marquage explicite de sa valeur irréelle ou réelle.

Pour étayer cette hypothèse, nous analyserons dans la partie 1 le sémantisme de l'élément *vaikka* et ses emplois non conjonctifs. En effet, *vaikka* est un élément polycatégoriel qui s'emploie non seulement comme conjonction mais aussi comme particule focalisante (ISK 2004 : § 841). Ensuite, dans la partie 2, nous examinerons dans un premier temps les cooccurrences du mode jussif et de l'élément *vaikka*, car elles constituent, selon nous, un

² Seuls les énoncés au sein desquels apparaît l'élément *vaikka* sont accompagnés d'une glose morphémique.

point de départ possible pour l'émergence de la valeur concessive interpropositionnelle. Dans un deuxième temps, nous esquisserons une évolution qui a pu donner naissance à la conjonction *vaikka* et conduire à la diversification des valeurs modales des énoncés concessifs.

Notre travail s'appuie sur un examen de données dialectales, tirées d'archives d'enregistrements et de sources littéraires datant de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle.

1. *vaikka* en tant que particule focalisante

Les marqueurs concessifs sont typiquement des éléments complexes, formés de composants qui sont identifiables en synchronie (König 1985 : 263). Cela concerne *vaikka* à deux niveaux. D'une part, la conjonction *vaikka* coexiste dans la langue avec la particule *vaikka*, et d'autre part, on peut distinguer dans l'élément *vaikka* la base *vai*, correspondant à la conjonction disjonctive (« ou »), et le suffixe *-(k)kA*³ (cf. Paasonen 1889 : 35), qui se trouve dans beaucoup de mots outils de la grammaire finnoise (par ex. *ku-ka* « qui », *mi-kä* « quoi », *eh-kä* « peut-être », etc.). Nous supposons que l'emploi de *vaikka* en tant que particule est plus ancien que sa fonction conjonctive (voir aussi Lieko 1992 : 105 ; Kauppinen 2006 : 172 ; cf. König 1985, 1986).

1.1. L'identité sémantique de *vaikka*

La valeur sémantique de *vaikka* se dégage lorsqu'on le compare à la conjonction disjonctive *vai* « ou », à laquelle il est étymologiquement lié. La conjonction *vai* sert à présenter des alternatives sous la modalité interrogative, comme en (5)⁴ :

(5)

Herätänkö *vai* annanko nukkua?
réveiller-1-Q ou laisser-1-Q dormir
« Vais-je le réveiller *ou* le laisser dormir ? » (Aho, 1911, *Juha*)

vaikka partage avec *vai* le fonctionnement qui consiste à présenter des alternatives, mais à la différence de *vai*, il est dépourvu de modalité interrogative. En tant que particule focalisante, *vaikka* se rattache à un constituant de la phrase pour présenter la réalisation de celui-ci comme une alternative extraite de tout un paradigme d'autres réalisations possibles. Dans l'exemple (6), la particule *vaikka* s'associe au complément bénéficiaire du verbe *naittaa* « marier ». Ce complément est d'abord instancié par l'expression *toiselle* « à quelqu'un d'autre » (ligne 2) qui exprime la valeur indéfinie tout en excluant une possibilité (*Mauno*), puis par un pronom interrogatif, *kenelle* « à qui » (ligne 4). Enfin, la réponse à cette question est introduite par *vaikka* : *Vaikka minulle* « À moi par exemple » (ligne 5).

³ Les mots finnois sont soumis à une harmonie vocalique : la lettre capitale *A* est utilisée pour marquer une voyelle qui peut être soit antérieure (*ä* [æ]), soit postérieure (*a* [ɑ]) en fonction du vocalisme de la base à laquelle le suffixe est ajouté.

⁴ Dans l'exemple (5), il s'agit d'une disjonction exclusive : soit *X*, soit *Y* ; pour l'emploi « particulaire » de *vai*, voir ISK : § 1701.

(6)

- 1 ROINILA. Ettäkö laitan Maunon meiltä pois?
« Vous voulez dire que je dois renvoyer Mauno ? »
- 2 OLLI. Niin; ja naitatte sitten tyttärenne *toiselle*.
marier-2PL ensuite fille-GEN.POS2PL quelqu'un d'autre-ALL
« Oui ; et vous marierez ensuite votre fille à *quelqu'un d'autre*. »
- 3 ROINILA. « Hm. (Puhaltaa savua.) Ei taitaisi olla hullumpaa.
« Hum. (Souffle la fumée [de sa cigarette].) Ça pourrait être pas mal. »
- 4 Mutta *kenelle*?
mais qui-ALL
« Mais à *qui*? »
- 5 OLLI. **Vaikka** minulle.
VAIKKA moi-ALL
« À *moi par exemple*. »
- 6 ROINILA. Sinulle? Ole nyt.
« À toi? Je t'en prie, arrête. » (Canth, 1885, *Roinilan talossa*)

vaikka sert à présenter une alternative tout en impliquant la pluralité des possibilités. De plus, il permet au locuteur de mettre en avant une possibilité sans pour autant s'engager sur la réalité de cet élément. Il s'agit alors d'une possibilité *virtuelle*⁵.

Pour définir l'identité sémantique⁶ de *vaikka*, nous estimons qu'il s'agit d'un *introduceur d'espace* et que plus précisément, *vaikka* introduit un espace d'alternatives. Dans l'esprit du modèle de Fauconnier (1997 ; Fauconnier & Turner 2002 : 40-42), nous considérons que les introduceurs d'espace servent à créer des espaces mentaux qui se dissocient de la réalité du locuteur, mais peuvent y être liés de différentes manières.

vaikka inscrit l'élément qui est sous sa portée dans un espace où il est mis en rapport avec d'autres alternatives possibles par des liens associatifs. Ainsi, *vaikka* fait partie des moyens permettant de rendre manifeste la dimension paradigmatique des unités qui composent l'énoncé (cf. Saussure 1966 : 179-180 ; Blanche-Benveniste *et al.* 1990 : 18-22 ; Duvallon 2006 : 17-20).

1.2. Quelques contextes d'emploi

Étant donné le caractère virtuel de l'élément introduit par *vaikka*, son énoncé hôte ne peut pas décrire un état de choses spécifique qui serait ancré, sur un plan temporel et modal, dans la réalité du locuteur. En plus des énoncés exprimant des procès futurs, comme celui présenté en (6) ci-dessus, *vaikka* apparaît dans les énoncés à valeur épistémique, comme en (7)⁷ :

⁵ Cf. Le rapprochement de la disjonction *inclusive* avec la notion de mondes possibles chez Orlandini (2001 : 124).

Nous élargissons ici la portée du terme guillaumien *virtuel* en l'appliquant non seulement à la description du sémantisme des verbes, mais aussi à l'analyse des caractéristiques référentielles des mots appartenant à d'autres catégories grammaticales lorsqu'ils contribuent à présenter leur référent sans ancrage spatio-temporel par rapport au moment de l'énonciation. Notons que chez Guillaume, outre le marquage du temps, celui de la personne fait partie de l'actualisation du procès. Il nous semble, par ailleurs, que la notion de *valeur virtuelle* est proche de celle de *modalité théorique* proposée par Leech (1987 [1971] : 113-116 ; voir aussi Laitinen 1992 : 240 ; Visapää 2008 : 149-156 ; Peltola 2011 : 39-40).

⁶ Pour la notion d'*identité sémantique*, voir par ex. Franckel & Paillard (2007 : 10).

⁷ Cet exemple permet aussi de noter que l'élément situé sous la portée de *vaikka* peut être non seulement un constituant, mais aussi tout l'énoncé.

(7)

- 1 H : kasvaako täällä noita niinipuita
« Est-ce qu'on trouve ici des tilleuls ? »
- 2 I : kasvoa niitä (.) (...) ehäm mä tiijä (.) *vaekk* oes tässäki talossa (.)
VAIKKA être-COND-3 DEM-INE-ADD maison-INE
« Oui, on en trouve (...) je ne sais pas (.) *peut-être qu'il y en a dans notre jardin aussi* »
- 3 oon (.) kyl niit on tässäkin talossa
« oui il y en a sûrement dans notre jardin aussi » (LaX, Sysmä)

D'un autre côté, lorsque *vaikka* s'emploie dans un énoncé qui décrit un état de choses réalisé dans le passé, il s'agit d'un procès itératif ou habituel qui est présenté sous forme d'abstraction virtuelle. On évoque une variante possible de l'état de choses décrit, c'est-à-dire une possibilité sporadique (cf. Kleiber 1983). Tel est le cas dans l'exemple (8), où le locuteur explique les coutumes d'autrefois concernant la durée des visites chez la famille ou les amis :

(8)

- 1 sillon tultiin kyllään oltiin oikein (...) yätä si (...)
« à l'époque on allait chez des gens on restait carrément (...) la nuit (...) »
- 2 että (.) tultiin toisem päiväj ja oltiiv *vaikka* seuraava päivä ja (.)
et être-PRET-PAS VAIKKA suivant jour et
« donc on arrivait un jour et on restait *par exemple le jour suivant* et »
- 3 ja sit vast mentiiv *vaik* kolmantem päiväm poih
et puis seulement repartir-PRET-PAS VAIKKA troisième-ESS jour-ESS ADV
« et puis on repartait seulement *le troisième jour par exemple* »
- 4 mut ainaki (.) kumminkin oltiin (.) yätä oltii.
« mais de toute façon on restait au moins une nuit » (LaX, Pöytyä)

On trouve *vaikka* également dans des expressions qui traduisent la volition du locuteur, plus précisément dans des énoncés où le locuteur ajuste sa propre volonté en fonction de celle d'un autre agent intentionnel, ou en fonction des contraintes imposées par les circonstances. Le contexte permet souvent de voir que la possibilité mise en avant n'est pas la meilleure des solutions pour le locuteur. Ainsi, en (9), où le verbe au conditionnel passé (ligne 2) sert à exprimer, sous forme de regret, un avis a posteriori (*olisihan tainnut ilmoittaa...* « il aurait très bien pu passer le message ~ il aurait été souhaitable qu'il passe le message... »), l'idée d'une communication orale est avancée après que le mode de communication le plus adapté à la situation, un mot par écrit, est écarté parmi les possibilités (ligne 1) :

(9)

- 1 Jos hän olisi niin perin laiska ollut, ettei itse olisi paria sanaa kehdannut kokoon pistää',
« S'il avait été paresseux au point de *ne pas prendre le temps d'écrire deux trois mots lui-même*, »
- 2 niin *olisihan* taitanut ilmoittaa *vaikka* suusanalla Oksaselle taikka
AUX-COND-3-PEN pouvoir-PPA annoncer VAIKKA oralement Oksanen-ALL ou
« alors il *aurait très bien pu* passer le message *oralement* à Oksanen ou »
- 3 Sinulle, jotka muutenkin usein olette kirjoittaneet tänne, taikka Karhulle,
2SG-ALL
« à vous qui de toute manière m'écrivez souvent ou encore à Karhu »
- 4 joka itse tuli tänne paikalle.
« qui lui-même s'est rendu ici. » (Europaeus)

Enfin, l'emploi de *vaikka* peut être motivé par le fait que l'alternative évoquée n'a pas d'importance, c'est-à-dire qu'elle n'a pas d'impact sur l'état de choses en question. Il s'agit là de la valeur concessive, qui est un trait latent dans l'interprétation de la particule. En (10), compte tenu du contexte, la réalisation du constituant à valeur spatiale introduite par *vaikka* peut être interprétée comme un exemple extrême (*vaikka maailman äärimmäisestä kolkasta* « jusqu'au bout du monde ») qui contraste avec ce à quoi on pourrait normalement s'attendre.

(10)

- 1 Minä puolustan sinua,
« Je te défendrai, »
- 2 minä etsin oikean syllisen **vaikka** maailman äärimmäisestä kolkasta,
1SG chercher-1 vrai-GEN coupable-GEN VAIKKA monde-GEN le plus éloigné-ELA coin-ELA
« je chercherai le vrai coupable **jusqu'au bout du monde** » / **peu importe s'il faut que j'aille jusqu'au bout du monde** » (Canth, 1883, *Murtovarkaus*)

La lecture concessive émerge lorsqu'on considère l'énoncé comme l'expression de deux états de choses, d'une part le fait de chercher le coupable (**q**), et d'autre part, l'étendue du lieu où les recherches sont censées s'effectuer (**p**) : contrairement aux attentes, le lieu, même extrême, n'arrêtera pas les recherches (« peu importe s'il faut que j'aille jusqu'au bout du monde »)⁸.

La lecture concessive est guidée par les attentes qui naissent dans le contexte. Nous estimons que la valeur concessive ne fait pas partie de l'identité sémantique de *vaikka* et qu'elle n'est pas propre à la fonction de la particule focalisante⁹. Cette valeur s'associe plus directement à l'emploi de *vaikka* en tant que conjonction.

Dans ce qui suit, nous examinerons une évolution possible ayant pu conduire à la naissance de la fonction conjonctive. Une attention particulière sera accordée à la valeur modale de l'énoncé.

2. Du virtuel à l'actuel : émergence de la fonction conjonctive de *vaikka*

2.1. Étape 0 : Une forme verbale permissive et la particule *vaikka*

Nous partons de l'idée qu'à l'étape initiale de l'évolution vers la fonction conjonctive, la particule *vaikka* est associée à un verbe à valeur permissive (cf. Bybee *et al.* 1994 : 227). Parmi les formes pouvant exprimer la permission en finnois, on se concentrera ici sur le mode jussif (*-kOO(n/t)*), qui figure dans les grammaires comme la troisième personne de l'impératif.

Le jussif porte, en effet, une valeur permissive abstraite dont l'interprétation se détermine selon le contexte (voir Peltola 2011 : 170-185). Dans l'exemple (11), l'énoncé jussif, *tulkoonpa vaikka...* « elle peut bien revenir... » (ligne 3), traduit l'ajustement du locuteur, *Juha*, à la volonté d'un autre être du discours, qui correspond à sa femme, *Marja*. Le choix du moment où *Juha* pourra retrouver sa femme est présenté comme soumis à la volonté de celle-ci. Grâce à la particule *vaikka*, le moment du retour de *Marja* est envisagé comme une possibilité parmi d'autres que *Juha* est prêt à accepter même si elle ne lui est guère avantageuse.

⁸ Cf. Culioli (1999) pour l'idée d'une relation d'inefficacité : quelle que soit la valeur que prend **p**, ça ne change rien en **q** ; voir aussi Filippi-Deswelle dans ce volume.

⁹ Pour un examen plus détaillé des emplois particuliers, voir Duvallon & Peltola (2013 : 321-327).

(11)

- 1 Vielä suuremmalla varmuudella odotti Juha nyt Marjaa. (---)
« Avec une certitude plus grande encore, Juha attendait maintenant Marja. (---) »
- 2 Se tulee, tulipahan, milloin tulee, mutta se tulee.
« Elle reviendra quand elle voudra, mais elle reviendra. »
- 3 Ja *tul-koon-pa* **vaikka** *kymmenen vuoden kuluttua*, kunhan tulee.
et revenir-JUSS-PEN **VAIKKA** dix-GEN an-GEN au bout
« Et elle **peut bien** revenir dans dix ans, pourvu qu'elle revienne. » (Aho, 1911, *Juha*)

La forme jussive permet de présenter le procès sans implication sur sa valeur de vérité, c'est-à-dire comme une idée, non comme un fait (cf. Leech (1987 [1971] : 113-116). C'est sur la base des facteurs contextuels que le procès peut s'interpréter en (11) comme non réalisé.

L'exemple (12) fournit une autre illustration du sémantisme du jussif. Ici, le locuteur s'adapte à une contrainte provenant des circonstances. À la ligne 4, la forme jussive du verbe *olla* « être », *olkoon*, constitue une réponse de type « et alors » au tour de parole précédent qui fait état de mauvaises notes sur le bulletin scolaire. En utilisant le jussif, le locuteur ne confirme, ni ne dément la validité de cet état de choses, mais il l'évoque comme une possibilité virtuelle à laquelle il se plie.

(12)

- 1 – (---) Ja missä sinun on todistuksesi? Mene näyttämään mammalle.
« (---) Et où est ton bulletin de notes ? Va le montrer à maman. »
- 2 – Mene sinä. Siellä se on jossain kirjojen välissä.»
« Va, toi. Il est là, quelque part entre les livres. »
- 3 – Voi, kuinka huono. *Nelosia ja viitotia.*»
« Oh, que c'est mauvais. Que des quatre et des cinq. »
- 4 – *Olkoon, **vaikka** ykkösiä. Minä vähät.* Revin palaisiksi koko roskan. (---)
être-JUSS **VAIKKA** un-PL-PAR moi peu
« Et alors ? **Même si c'étaient des un. Peu (m')importe.** Je déchirerai cette saloperie. (---) »
(Canth, 1886, *Hanna.*)

La forme jussive est suivie de la particule *vaikka* qui introduit une possibilité encore moins favorable au locuteur que l'état de choses mis en avant par l'interlocutrice : *vaikka ykkösiä* « même si c'étaient des un ».

Lorsque le locuteur évoque une alternative qui lui est désavantageuse et qu'il se montre prêt à y consentir, son comportement contraste avec l'attente. Il arrive que le locuteur explicite linguistiquement cette attitude d'indifférence, le fait que les conséquences de l'alternative évoquée lui importent peu. En (12), la valeur permissive du jussif est soulignée par l'expression elliptique *minä vähät [välitän]* « peu m'[importe] ».

L'emploi des expressions de type « peu importe » ou « cela m'est égal » en association avec les énoncés permissifs a pu conduire à l'étape suivante dans l'évolution des énoncés en *vaikka*, à savoir le passage de la permission vers la concession.

2.2. Étape 1 : De la permission vers la concession

Au stade 1 de l'évolution, la cooccurrence de l'énoncé permissif (énoncé A) et de l'expression de l'indifférence (énoncé B) est conçue comme une unité complexe où le lien sémantique entre les états de choses exprimés est concessif : l'état de choses₁, noté **p**, qui est présenté comme une possibilité virtuelle, n'entraîne pas la réaction attendue du locuteur, état

de choses₂, noté **q**, c'est-à-dire la manifestation du fait d'être concerné, mais l'expression de sa négation, noté **q'**.

Dans l'exemple (13a), l'énoncé permissif au jussif, *myiköhöt aikana...* « qu'ils vendent un jour... », est précédé de l'expression de l'indifférence *mitä me välitämmä* « que nous importe, peu importe ».

(13a)

énoncé B (q')	énoncé A (p)
<i>mitä me välitämmä,</i>	<i>myi-köhöt aikana, vaikka kaikki lehemäp pois</i>
quoi-PAR 1PL se préoccuper-1PL	vendre-JUSS-PL temps-ESS(-POS) VAIKKA toute-PL vache-PL ADV
« que nous importe / peu importe qu'ils vendent un jour toutes les vaches, jusqu'à la dernière »	
(DMA ¹⁰ , Kurikka)	

Le changement essentiel qui a lieu à ce stade concerne la valeur permissive du jussif qui, à l'étape initiale, se dirigeait du locuteur vers le monde extérieur, notamment vers la volonté d'un agent intentionnel ou vers les circonstances, et qui s'oriente désormais, à l'intérieur du discours, vers le contenu d'un autre énoncé : la permissivité se traduit en un rapport concessif entre deux procès, **p** et **q'** (voir Peltola 2011 : 185-195).

L'origine de l'effet de concession réside donc dans la valeur permissive du verbe et l'espace d'alternatives créé par la particule *vaikka*. Dans la relation interpropositionnelle entre l'énoncé A₁, comportant la forme jussive et *vaikka*, et l'énoncé B, il s'agit d'une configuration, illustrée en (13b), où A₁ (qui exprime **p**₁) se présente, d'un côté, comme une suite syntagmatique possible de B (qui exprime **q'**) et où, de l'autre côté, il est alternatif sur le plan paradigmatique, c'est-à-dire qu'à sa place pourrait se réaliser une autre variante de A, comme A₂ (exprimant **p**₂), A₃ (**p**₃), etc., sans conséquence sur l'énoncé B (**q'**)¹¹ :

(13b)

B (q')	A ₁ (p ₁)
<i>mitä me välitämmä</i>	<i>myiköhöt aikana, vaikka kaikki lehemäp pois</i>
« Que nous importe / peu importe »	« qu'ils vendent un jour VAIKKA toutes les vaches »
	A ₂ (p ₂)
	<i>myykööt aikanaan vaikka puolet lehmistä pois</i> ¹²
	« qu'ils vendent un jour VAIKKA la moitié des vaches »
	A ₃ (p ₃)
	<i>myykööt aikanaan vaikka yhden lehmän pois</i>
	« qu'ils vendent un jour VAIKKA une vache »
	etc.

¹⁰ Dans le corpus DMA (Archives électroniques de morphologie), les énoncés sont classifiés selon leurs propriétés formelles et ne peuvent être observés que dans leur contexte d'apparition immédiat.

¹¹ Cf. Wyld (2003 : 29-31) qui, examinant les circonstancielles causales et concessives en anglais, a qualifié ce type de connexions comme *relations causales préconstruites*, qui peuvent être analysées, à la fois, à un niveau virtuel, dans la mesure où toute une série d'états de choses est concernée, et à un niveau actualisé, dans la mesure où un seul membre de cette série est sélectionné à la fois.

Par ailleurs, notre analyse sur l'origine du sens concessif peut être rapprochée de celle proposée par Culioli (1990 : 162-165) portant sur *pouvoir* et *bien* en français ; pour la valeur concessive du modal *may* en anglais, voir par exemple Groussier & Rivière (1996 : 43) et Dufaye (2011 : 286-295).

¹² Les variantes A₂ et A₃ sont données en finnois standard.

2.3. Étape 2 : L'énoncé B commence à varier

Une fois que la relation concessive a pris forme, l'énoncé B qui accompagne l'énoncé concédé et dont le contenu (**q'**) contraste avec l'attente a pu commencer à varier. La partie assertée n'est plus limitée à l'expression de l'attitude du locuteur, mais peut porter sur d'autres types de procès, comme dans l'exemple (14) :

(14)

- 1 mie sano [A] *vaik* kuolkoot joka lehmät kuolkoot meiltä ni (.)
VAIKKA mourir-JUSS-PL chaque vache-PL mourir-JUSS-PL 1PL-ABL PEN
« j'ai dit [A] *même si* toutes nos vaches meurent »
- 2 [B] *sittekeä* mie en lähe noitii etsimeä (.)
malgré tout 1SG NEG-1 aller sorcière-PL-PAR chercher-NMLS-ILL
« [B] *malgré tout* je n'irai pas chercher des sorcières »
- 3 enkä mie mänt
« et je n'y suis pas allée » (DMA, Käkisalmi)

À partir de cette étape, la relation contrastive entre les énoncés A et B a pu être mise en évidence par des expressions de contraste, comme *sittenkin* « malgré tout » en (14), ou encore par le coordonnant *mutta* « mais » (voir l'ex. (17) en 2.4. ; Kannisto 1902: 262).

2.4. Étape 3 : *vaikka* devient le marqueur concessif

Nous avons montré ci-dessus que le sens permissif-concessif tire son origine de la combinaison d'une expression permissive et d'un introducteur d'espace d'alternatives. Il nous reste encore à expliquer comment *vaikka* a pu devenir un marqueur concessif et comment l'emploi des modes a évolué dans les énoncés concessifs.

Tout d'abord, on peut attirer l'attention sur la mobilité de *vaikka* dans les énoncés jussifs. En effet, les cooccurrences du jussif et de *vaikka* ont ceci de particulier que l'ordre de ces éléments varie, sans que la valeur permissive-concessive de l'énoncé change. En (15a), le verbe se trouve avant la particule, alors qu'en (15b), la particule est placée en tête d'énoncé :

(15a)

- mitä me välitämmä, *myiköhöt* aikana, *vaikka* kaikki lehemäp pois
vendre-JUSS-PL temps-ESS(-POS) VAIKKA toute-PL vache-PL ADV
« peu importe qu'ils vendent un jour toutes les vaches, jusqu'à la dernière »
(DMA, Kurikka)

(15b)

- vaik* kuolkoot joka lehmät (...) meiltä ni, sittekeä mie en lähe noitii etsimeä.
VAIKKA mourir-JUSS-PL chaque vache-PL 1PL-ABL
« nos vaches peuvent bien toutes mourir malgré tout je n'irai pas chercher des sorcières »
(DMA, Käkisalmi)

L'explication à cette mobilité se trouve, nous semble-t-il, dans le parallélisme sémantique entre le mode jussif et la particule *vaikka*. Les deux formes servent à présenter des possibilités virtuelles. D'un autre côté, elles assurent cette fonction de manière autonome. Ainsi, lorsque le verbe au jussif est placé dans l'espace d'alternatives créé par *vaikka*, sa valeur permissive n'en est pas modifiée.

La possibilité de placer *vaikka* en tête d'énoncé constitue le point de départ de son évolution vers une fonction conjonctive. Au démarrage de ce processus, le mode jussif a joué un rôle clé. Dans une phase ultérieure, le mode conditionnel a également pu contribuer à l'identification de *vaikka* comme marqueur du rapport concessif.

Contrairement au jussif, le conditionnel finnois ne porte pas en soi la valeur permissive susceptible de conduire à l'interprétation concessive (voir Kauppinen 1998). Le conditionnel sert à encoder des procès irréels. Sous la portée de la particule *vaikka*, il exprime une possibilité épistémique.

(16)

ehäm mä tiijä (.) vaekk oes tässäki talossa [niinipuita]
VAIKKA être-COND-3 DEM-INE-ADD maison-INE

« je ne sais pas **peut-être** qu'il y en a [des tilleuls] dans notre jardin aussi » (LaX, Sysmä)

L'interprétation permissive-concessive des énoncés en *vaikka* au conditionnel a pu émerger dans une position séquentielle qui est typique des énoncés concessifs. Dans l'exemple (17), l'énoncé à la ligne 3 forme un couple question-réponse avec le tour de parole précédent. Le locuteur y exprime d'abord son consentement à l'éventualité évoquée par l'interlocuteur (*vaikka jäisinkin* « même si je devais y rester »), avant d'ajouter un énoncé exprimant son propre point de vue, introduit par le marqueur de contraste *mutta* « mais » (*mutta koettaa täytyy* « mais il faut essayer »). La séquence est conforme au schéma de « cardinal concessive » (Couper-Kuhlen & Thompson 2000 ; voir aussi Morel 1996 : 15-18 ; Kauppinen 2006), présenté en (17b) :

(17a)

1 – Sitten pitänee minun lähteä sinne yksin, sanoi hän.

« Alors il faut que j'aille là-bas tout seul, dit-il. »

2 – Vaan jos sille tiellesi jäät.

« Et si tu y restes? »

3 – **Vaikka** jäisinkin mutta koettaa täytyy.

VAIKKA rester-COND-1-ADD mais essayer falloir-3

« *Même si je devais y rester, il faut quand même essayer.* » (Aho, 1911, Juha)

(17b)

X	<i>Vaan jos sille tiellesi jäät</i> « Et si tu y restes ? »	ARGUMENT DE L'INTERLOCUTEUR
X'	Vaikka jäisinkin « peu importe si je devais y rester »	ÉNONCÉ CONCÉDÉ
Y	<i>mutta koettaa täytyy</i> « mais il faut essayer »	ÉNONCÉ CONTRASTIF

Le lien sémantique entre les deux énoncés reliés par *mutta* « mais » est concessif. Étant donné que le mode conditionnel exprime la valeur hypothétique, il ne peut participer, à la manière du jussif, à la lecture permissive-concessive d'un lien interpropositionnel. Le rôle de *vaikka* se renforce alors : il peut être réanalysé comme marqueur du rapport concessif entre les énoncés.

Enfin, reste la question de savoir pourquoi le verbe est au conditionnel dans l'exemple (17). L'emploi du jussif finnois se limite à la troisième personne. Ainsi, il ne permet pas de

mettre explicitement en scène un participant de l'acte de parole. Pour ce faire, il faut employer le mode conditionnel, ce qui entraîne aussi l'actualisation du procès, au sens guillaumien du terme (voir le schéma (4) ci-dessus). En effet, du fait de son origine en partie temporelle (Lehtinen 1983 ; 2007 : 133 ; Peltola 2011 : 136, 141), la marque du conditionnel finnois *-isi-* a la capacité d'ancrer le procès par rapport à un repère de temps hypothétique qui est dissocié de la réalité construite dans le discours. En (17), le conditionnel exprime donc le caractère irréel du procès.

2.5. Étape 4: Les traits sémantiques de l'énoncé concessif se diversifient

La réinterprétation de la portée de *vaikka* a été suivie d'une réanalyse syntaxique. Avec le statut conjonctif de *vaikka*, l'emploi du coordonnant *mutta* « mais » entre les énoncés A et B (voir l'ex. (17)) est devenu caduc :

(18)

[*vaikka* A], [*mutta* « mais » B] → [*vaikka* « malgré » A, B]

Lorsque *vaikka* fonctionne comme conjonction subordonnante, l'espace d'alternatives qu'il crée concerne la relation entre deux états de choses. *vaikka* implique que l'état de choses **p** exprimé par l'énoncé A est contingent à la réalisation de l'état de choses **q** exprimé par l'énoncé B. Son sens peut être glosé par « malgré, en dépit de ».

La consolidation de la fonction conjonctive a permis la diversification des traits sémantiques de l'énoncé concessif. En finnois standard moderne, le jussif a cédé la place au conditionnel et à l'indicatif. Une motivation pour recourir au mode conditionnel découle, comme on l'a vu ci-dessus, du besoin de mettre en scène un participant de l'acte de parole. Ensuite, avec l'emploi du conditionnel, la valeur permissive de l'énoncé concessif a pu se dissoudre. Dans l'exemple (19), l'énoncé concessif au conditionnel (ligne 2) n'exprime pas l'ajustement, mais une hypothèse. Il s'agit là d'un *énoncé conditionnel concessif* (cf. König 1985, 1986).

(19)

1 – Säilynee kai laukkuni tuvassa?

« Mon sac est bien en sécurité dans la salle ? »

2 – Säilyy se! **Vaikka** ol-isi kaikki Karjalan rikkaus laukussasi.

être en sécurité-3 3SG VAIKKA être-COND-3 toute Carélie-GEN richesse sac-INE-POS2SG

« Oui, il l'est *même* s'il contenait toutes les richesses de la Carélie. »

3 – Ei ole, ei ole, vähän mitä kamaa, räämää...

« Non, non, il y a juste quelques friandises, des brimborions... » (Aho, 1911, *Juha*)

Une fois la valeur permissive écartée, l'indicatif a pu prendre sa place à côté du conditionnel, pour compléter le marquage de la valeur de vérité du procès.

Pour cette modification du choix de mode, considérons encore l'exemple (20a), qui comprend un énoncé au jussif (ligne 3 : *vaikka olkoonkin ruskeasilmä*,... « bien qu'elle ait les yeux marron,... ») présentant l'état de choses **p** comme une possibilité virtuelle qui n'est, en soi, ni un fait ni un non-fait.

(20a)

- 1 Mutta silloin hän taas näki näyn, näki Marjan nuorena emäntänä (---), pää paljaana,
« Mais une fois encore, il eut une vision. Il vit Marja, jeune épouse (---), tête nue, »
- 2 huivi niskassa, solakkana, pitkänä, joustavana kuin solkikoivu.
« son fichu sur la nuque, svelte, grande, souple comme un jeune bouleau. »
- 3 Ei ole ihmistä toista ihanampaa, **vaikka** *olkoonkin*
NEG-3 être être humain-PAR autre-PAR beau-COMP-PAR VAIKKA être-JUSS-ADD
« Il n'est pas de femme aussi belle, **bien qu'elle ait** les yeux marron, »
- 4 ruskeasilmä, mustatukka, tummahipiä!
marron-œil noir-cheveux foncée-peau
« les cheveux noirs, la peau foncée ! » (Aho, 1911, *Juha*)

Le contexte et le contenu de l'énoncé permettent ici d'interpréter l'état de choses exprimé comme réalisé, conforme à la réalité construite dans le discours : il s'agit de propriétés permanentes de *Marja*. Dans ce cas, le conditionnel ne pourrait pas apparaître à la place du jussif sans que l'interprétation change, car il dénoterait un procès irréel (voir 20b). Il fallait donc que l'indicatif, mode assurant l'actualisation du procès comme réel, prenne la place libérée par le jussif pour exprimer les procès réalisés dans les énoncés concessifs (20c).

(20b)

vaikka *olisikin* ruskeasilmä
VAIKKA être-COND-3-ADD marron-œil
« même si elle avait les yeux marron »

(20c)

vaikka *olkoonkin* ~ **vaikka** *onkin* ruskeasilmä
VAIKKA être-JUSS-ADD VAIKKA être-ADD marron-œil
« bien qu'elle ait ~ malgré le fait qu'elle a les yeux marron »

La diversification sémantique des énoncés concessifs a donc conduit au marquage explicite de leur valeur de vérité à l'aide des modes et des temps verbaux, comme l'illustrent les exemples (21a) (verbe au prétérit de l'indicatif, procès réalisé) et (21b) (verbe au conditionnel, procès non réalisé) :

(21a)

Peli pelattiin, **vaikka** *sato-i* lunta laakana ja (...)
match jouer-PRET-PAS VAIKKA tomber-PRET-3 neige-PAR horizontal-ESS et
« Le match a été joué **malgré le fait qu'il neigeait** en abondance et (...) »
(Site internet d'un club de sport)

(21b)

Pelit pelataan, **vaikka** *sata-isi*.
match-PL jouer-PAS VAIKKA pleuvoir-COND-3
« Les matchs seront joués **même dans le cas où il pleuvrait**. »
(Site internet d'un club de football)

3. CONCLUSION

Dans cet article, nous avons tenté d'expliquer la présence des modes de l'irréel et du virtuel dans les énoncés concessifs en finnois ainsi que de retracer l'émergence de la fonction conjonctive de *vaikka* à partir de certains de ses emplois particuliers.

Nous avons mis en avant le rôle joué par le mode jussif dans cette évolution. Associée à un constructeur d'espace d'alternatives tel que la particule *vaikka*, la permissivité abstraite exprimée par le jussif se trouve à l'origine de l'effet de concession dans une relation interpropositionnelle.

La diversification de l'emploi des modes dans les énoncés en *vaikka* correspond à la transition de procès virtuels à des procès actuels, dans un sens guillaumien. À la lumière de cette évolution, le *réel*, en tant que valeur modale, apparaît comme secondaire dans la définition de la relation concessive.

Abréviations

GEN génitif ; ACC accusatif ; PAR partitif ; TRA translatif ; INE inessif ; ELA élatif ; ILL illatif ; ADE adessif ; ABL ablatif ; PL pluriel ; POS suffixe possessif ; COMP comparatif ; PRET prétérit ; JUS jussif ; COND conditionnel ; NEG verbe négatif ; PAS passif ; PPA participe passé ; NMLS marque de nominalisation ; Q suffixe interrogatif ; ADD particule additive ; PEN particule énonciative ; 1 première personne ; 2 deuxième personne ; 3 troisième personne.

Sources des exemples cités

Aho, Juhani (1911): *Juha*. Kustannusyhtiö Otavan kirjapaino, Helsinki.

Canth, Minna (1883): *Murtovarkaus*. [Http://www.gutenberg.org/cache/epub/13164/pg13164.html/](http://www.gutenberg.org/cache/epub/13164/pg13164.html/).

Canth, Minna (1885): *Roinilan talossa*.

[Http://www.gutenberg.org/cache/epub/13164/pg13164.html/](http://www.gutenberg.org/cache/epub/13164/pg13164.html/).

Canth, Minna (1886): *Hanna*. [Http://www.gutenberg.org/cache/epub/13140/pg13140.html/](http://www.gutenberg.org/cache/epub/13140/pg13140.html/).

DMA = *Digitaalinen muoto-opin arkisto*. Archives électroniques de morphologie, établies par le département de finnois et des langues et littératures finno-ougriennes et nordiques de l'Université de Helsinki et le CSC – Scientific Computing Ltd. Disponibles par le site Internet du CSC : <<http://www.csc.fi>>.

Europaeus = Lettres et récits de voyage de D.E.D. Europaeus (1903 [1845–1871]).

Suomalaisen Kirjallisuuden Seuran Kirjapainon Osakeyhtiö.

[Http://www.gutenberg.org/catalog/world/readfile?fk_files=2190315/](http://www.gutenberg.org/catalog/world/readfile?fk_files=2190315/).

LaX = *Lauseopin X-arkisto*. Archives électroniques de syntaxe de l'Institut de recherche pour les langues de Finlande et du département de linguistique et de traductologie de l'Université de Turku.

Références bibliographiques

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, BILGER, Mireille, ROUGET, Christine, VAN DEN EYNDE, Karel & MERTENS, Piet, 1990, *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du C.N.R.S.

BYBEE, Joan, PERKINS, Revere & PAGLIUCA, William, 1994, *The Evolution of Grammar : Tense, Aspect, and Modality in the Languages of the World*, Chicago / London University of Chicago Press.

- COUPER-KUHLEN, Elisabeth & THOMPSON, Sandra A., 2000, « Concessive patterns in conversation », in COUPER-KUHLEN E., KORTMANN B. (eds), *Cause, Condition, Concession, Contrast: Cognitive and Discourse Perspectives*, Topics in English Linguistics 33, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 381-410.
- CULIOLI, Antoine, 1990, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 1, Paris, Ophrys.
- CULIOLI, Antoine, 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 3, Paris, Ophrys.
- DUFAYE, Lionel, 2001, *Les modaux et la négation en anglais contemporain*, Cahiers de recherche, Numéro spécial, Gap, Paris, Ophrys.
- DUVALLON, Outi, 2006, *Le pronom anaphorique et l'architecture de l'oral en finnois et en français*, Bibliothèque finno-ougrienne 15, Paris, ADÉFO / L'Harmattan.
- DUVALLON, Outi & PELTOLA, Rea 2013, « Konsessiiviset *vaikka*-lausumat: virtuaalisesta faktuaaliseen », p. 315-345.
- FAUCONNIER, Gilles, 1997, *Mappings in Thought and Language*, Cambridge, Cambridge University Press.
- FAUCONNIER, Gilles & TURNER, Mark, 2002, *The Way We Think: Conceptual Blending and the Mind's Hidden Complexities*, New York, Basic Books.
- FORSBERG, Hannele, 1998, *Suomen murteiden potentiaali: muoto ja merkitys*, Helsinki, Société de la littérature finnoise.
- FRANCKEL, Jean-Jacques & PAILLARD, Denis, 2007, *Grammaire des prépositions: Tome 1*, Paris, Ophrys.
- GOSELIN, Laurent, 2005, *Temporalité et modalité*, Bruxelles, Duculot.
- GROUSSIER, Marie-Line & RIVIÈRE, Claude, 1996, *Les mots de la linguistique: lexique de linguistique énonciative*, Paris, Ophrys.
- GUILLAUME, Gustave, 1929, *Temps et verbe: théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris, Édouard Champion.
- ISK = HAKULINEN, Auli, VILKUNA, Maria, KORHONEN, Riitta, KOIVISTO, Vesa, HEINONEN, Tarja Riitta & ALHO, Irja, 2004, *Iso suomen kielioppi*, Helsinki, Société de la littérature finnoise, version électronique: <http://scripta.kotus.fi/visk/etusivu.php/>.
- KANNISTO, Artturi, 1902, *Lauseopillisia havaintoja läntisen Etelä-Hämeen kielimurteesta*, Suomi III: 20. Helsinki, Société de la littérature finnoise.
- KAUPPINEN, Anneli, 1998, *Puhekuviot, tilanteen ja rakenteen liitto: tutkimus kielen omaksumisesta ja suomen konditionaalista*, Helsinki, Société de la littérature finnoise.
- KAUPPINEN, Anneli, 2006, « Polyseeminen *vaikka* ja neuvottelun retoriikka », *Virittäjä*, 110, p. 162-189.
- KLEIBER, Georges, 1983, « L'emploi 'sporadique' du verbe *pouvoir* en français », in J. DAVID & G. KLEIBER (eds), *La notion sémantico-logique de modalité: colloque organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Metz, Centre d'Analyse Syntaxique, 5-7.11.1981*, Recherches linguistiques 8, Paris, Klincksieck, p. 183-203.
- KÖNIG, Ekkehard, 1985, « Where do concessives come from? On the development of concessive connectives », in FISIÁK J. (ed.), *Historical Semantics, Historical Word-Formation*, Berlin / New York / Amsterdam, Mouton, p. 263-282.
- KÖNIG, Ekkehard, 1986, « Conditionals, concessive conditionals and concessives: areas of contrast, overlap and neutralization », in TRAUOGOTT E. C.; TER MEULEN A.; SNITZER REILLY J., FERGUSON C. A. (eds), *On Conditionals*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 229-246.
- LAITINEN, Lea, 1992, *Välttämättömyys ja persoona: suomen murteiden nesessiivisten rakenteiden semantiikkaa ja kielioppia*, Helsinki, Société de la littérature finnoise.
- LEHTINEN, Tapani, 1983, « Suomen konditionaalien morfologisesta ja semantisesta motivaatiosta », *Virittäjä*, 87, p. 482-507.
- LEHTINEN, Tapani, 2007, *Kielen vuosituhat: suomen kielen kehitys kanta-auralasta varhaisu-suomeen*, Helsinki, Société de la littérature finnoise.

- LEECH, Geoffrey N., 1987 (1971), *Meaning and the English Verb*, London / New York, Longman.
- MOREL, Mary-Annick, 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- ORLANDINI, Anna, 2001, *Négation et argumentation en latin. Grammaire Fondamentale du Latin*, Louvain, Peeters.
- PAASONEN, Heikki, 1889, *Lauseopillisia havaintoja. Verbin ja konjunktionien alalta*. Helsinki, Société de la littérature finnoise.
- PELTOLA, Rea, 2011, *Cohésion modale et subordination : le conditionnel et le jussif finnois au miroir de la valeur sémantique et discursive du subjonctif français*, Thèse de doctorat, Helsinki, Département de finnois et des langues et littératures finno-ougriennes et nordiques de l'Université de Helsinki, version électronique : <<http://urn.fi/URN:ISBN:978-952-10-7376-2/>>.
- RANGER, Graham, 1998, *Les constructions concessives en anglais : une approche énonciative*, Cahiers de recherche, Numéro spécial, Gap, Paris, Ophrys.
- VISAPÄÄ, Laura, 2008, *Infinitiivi ja sen infiniittisyys : tutkimus suomen kielen itsenäisistä A-infinitiivikonstruktiosta*, Helsinki, Société de la littérature finnoise.
- WYLD, Henry, 2003, « Adverbial clauses : an enunciative approach » in A. CELLE et S. GRESSET (éds.), *La subordination en anglais : une approche énonciative*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, p. 15-38.